

*Que ce soit celle de l'intelligence, indispensable pour comprendre ce que nous vivons ou subissons, ou celle dont on a besoin pour allumer les feux de la colère quand elle se fait nécessaire.*

Juin/Juillet 2021

Dans ce numéro :

P1. Édito

P2. Mutations,  
Recours CREP

P3. CAP, Voxusagers

P4. Refus de TT,  
EPAF

**Tous ensemble pour  
gagner sur nos  
revendications !**



**Syndiquez-vous à la  
CGT Finances  
publiques !**

Contacts :

Sylvie RISACHER ;  
Secrétaire  
Morgane LAURAND  
Secrétaire adjointe  
Didier CARON  
Secrétaire adjoint

Pour les joindre :  
06.14.26.81.60  
06.58.68.10.99

## Édito

Profitons tous de nos congés car la rentrée risque d'être difficile, la crise sanitaire terminée ou pas, le gouvernement poursuivra son travail de destruction : « des décisions difficiles » seront prises durant l'été par le Président de la République au sujet de nos retraites.

Si la retraite à point semblerait être mise hors-jeu, l'offensive reprend au nom de l'équilibre financier.

Ce qui pourrait être décidé : l'augmentation de la durée d'années de travail, notamment par une hausse de la durée de cotisation pour bénéficier d'une retraite à taux plein et le report de l'âge réel voire légal de départ en retraite à 64 ans en 2028-2029. La mesure concernerait déjà la génération née en 1961, qui partirait à 62,5 ans ; puis chaque génération suivante travaillera 6 mois de plus, jusqu'à 64 ans pour les natifs de 1964.

Cette « réforme » serait ensuite inscrite dans le budget de la Sécurité Sociale (PLFSS exactement (Projet de loi de financement de la Sécurité Sociale)) dès fin juillet et entérinée fin octobre 2021.

Il est aussi question d'attaquer à nouveau spécifiquement les régimes spéciaux.

Pourtant, le récent rapport de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DRESS) atteste qu'un Français sur deux est parti en retraite avec des trimestres de décote ! Plus d'un Français sur deux n'est plus en emploi à 60 ans, est soit au chômage ou en invalidité.

Les travailleurs se sont mobilisés, en 2019 et 2020, pour faire échec au projet de réforme systémique voulue par le président de la République. Très majoritairement, ils avaient compris que les seuls objectifs du passage aux points étaient d'accélérer les baisses de pensions, de faire disparaître les spécificités professionnelles et les acquis sociaux, rendant la retraite de plus en plus lointaine.

N'acceptons pas ce report de l'âge de la retraite ! Alors que le taux de chômage chez les jeunes de moins 25 ans explose. Alors que la pandémie de Covid est encore prégnante dans le pays avec la menace du variant Delta.

Le Nouveau réseau de proximité, la délocalisation des services, toutes les restructurations, et les attaques de nos droits et garanties rendent le contexte incertain.

**Ne nous laissons pas faire et préparons la mobilisation  
nécessaire pour s'opposer à cette nouvelle « réforme ».**

**AUCUN REPORT DE L'ÂGE DE DÉPART A LA RETRAITE !**

## *Mutations*

**MOUVEMENT NATIONAL POUR LA CATÉGORIE B : LA CGT DÉNONCE UNE SITUATION UBUESQUE EN SEINE-ET-MARNE !**

Le 77 le **seul département fermé** lors du mouvement national.

54 B stagiaires affectés dans le 77 : une « erreur de gestion » pour la Direction qui a laissé de nombreux collègues titulaires sur le carreau, notamment des lauréat.e.s du concours interne spécial et de la liste d'aptitude, pour certains affectés d'office en Province.

**Plus largement, l'analyse du mouvement des B par les élu.es nationaux met en évidence :**

- l'augmentation des sous-effectifs et des affectations d'office ;
- la limitation sur plusieurs départements des possibilités de mobilité pour convenance personnelle (hors priorités) du fait de la modification des règles, sans toutefois une explosion des taux de satisfaction des agent.e.s ayant effectué une demande de priorité ;
- un durcissement de la DG sur la prise en compte des situations prioritaires ;
- un nombre important de lauréat.e.s des concours internes spéciaux, d'examen professionnel et de liste d'aptitude affectés d'office alors que les vacances d'emplois permettent de donner satisfaction à leurs demandes.

**LA CGT FINANCES PUBLIQUES REVENDIQUE UNE RÈGLE D'AFFECTATION À L'ANCIENNETÉ ADMINISTRATIVE, DITE DU 1 SUR 2, PERMETTANT D'ALLIER PRIORITÉ ET CONVENANCE PERSONNELLE ; UNE AFFECTATION LA PLUS FINE POSSIBLE À LA COMMUNE ET À LA SPÉCIALITÉ DÈS LE MOUVEMENT NATIONAL. ELLE EST OPPOSÉE À L'AFFECTATION AU PROFIL, CAR IL APPARTIENT À L'ADMINISTRATION D'ASSURER LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES AGENT.E.S POUR LEUR PERMETTRE D'ASSURER LEUR MISSION.**

**CE QUI NOUS ATTEND POUR 2022 AVEC L'APPLICATION COMPLÈTE ET PÉRENNE DES LIGNES DIRECTRICES DE GESTION :**

- mise en place des cumuls de priorité ;
- fin de la prise en compte de certaines situations dans le cadre de la priorité pour rapprochement.

En effet, les rapprochements familiaux portant sur les gardes alternées ou pour les parents élevant seuls leur(s) enfant(s), le rapprochement pour aider des ascendant.e.s (si carte d'invalidité à 80%) et le rapprochement de concubin.e seront considérés comme des priorités subsidiaires examinés par l'administration dans le cadre des convenances personnelles.

Et dans un avenir plus ou moins proche, les mutations se feront au fil de l'eau avec une majorité de postes au profil.

## *Recours d'évaluation*

Lors de CAPL locale évaluation professionnelle du 17 juin, les élus CGT finances publiques 77 ont eu à défendre :

- pour la catégorie A, 1 dossier sur les 2 présentés ;
- pour la catégorie B : 1 dossier sur les 3 présentés ;
- pour la catégorie C : l'unique dossier présenté.

**La CGT a obtenu : admission partielle de la demande de l'agent (dossier A et C) ; admission totale (dossier B),**

## CAP : Massacre à la tronçonneuse

Cela fait maintenant deux ans que la sinistre loi de transformation de la fonction publique a été promulguée, et que ses décrets d'application impactent nos règles de gestion. La mise en place progressive des « lignes directrices de gestion », qui ont vocation à régir notre vie administrative, se poursuit. Après deux exercices, on peut désormais mesurer l'ampleur des reculs pour l'ensemble des agents de la DGFIP. Vos représentant.e.s n'ont plus la possibilité de vérifier la bonne réalisation des mouvements (postes vacants, respect des règles,...) et d'identifier des erreurs en l'absence de communication du moindre document.

En matière de mutations, le piège sera totalement refermé l'an prochain, sur fond de suppression des CAP. La volonté affichée de la DG est de ne conserver que 18 CAP nationales sur 50 actuellement, et zéro CAP locales. Derrière la réduction drastique des CAP, se trouve aussi la fonte du nombre d'élus.e.s. Aujourd'hui, ce sont au total 1740 titulaires en CAP (212 en national, 1528 en local). Demain, il en restera 98. Évidemment, ce sera quasi-mission impossible pour les élus.e.s subsistant.e.s de traiter tous les dossiers. D'ailleurs, Bercy préconise de ne se concentrer que sur des dossiers « emblématiques ». Il y a donc une rupture d'égalité manifeste pour la défense des agents.e.s. Mais cette éclipse des CAP, c'est aussi beaucoup moins de collègues formés.e.s aux arcanes de la vie administrative. Il s'agit là d'un recul gigantesque de la démocratie sociale !

**Nous ne pouvons accepter que le Directeur Général se félicite des réformes en cours, allant jusqu'à vous écrire que la casse de vos droits et garanties et de vos CAP, permettent un meilleur accompagnement des agents !**

**LA CGT FINANCES PUBLIQUES REVENDIQUE LE MAINTIEN DES CAP LOCALES, SEULE INSTANCE PERMETTANT UNE RÉELLE TRANSPARENCE SUR LA CONFECTION DES MOUVEMENTS RÉALISÉS PAR L'ADMINISTRATION ET SEUL ESPACE DE DÉFENSE POUR LES AGENT.E.S DANS UN CADRE INDIVIDUEL ET COLLECTIF.**



## Voxusagers (partage d'expérience)

Un nouveau dispositif interministériel, déjà expérimenté dans d'autres administrations fait son entrée à la DGFIP. Il s'agit d'une plateforme internet participative permettant à tout usager de faire part de son expérience positive ou négative auprès des services en racontant des histoires vécues qui sont publiées après modération et impliquent une réponse de la part de l'administration. L'objectif avoué de cette démarche est de contribuer à l'amélioration de la qualité des services publics.

On peut toutefois s'interroger sur les véritables finalités de cette évaluation alors que tout est fait pour éloigner l'utilisateur du service public : **mise en concurrence des agents ou des services de la Fonction Publique entre eux, ou bien Maisons France Services VERSUS Accueil de proximité DGFIP? Nouvel indicateur pour la mise en place future du RIFSEEP ? Un outil supplémentaire de flicage ?**

Chacun mesurera les dangers que représenteraient, pour les services et pour les agents, un *Tripadvisor* ou un *#BalanceTonAdministration* !

**POUR LA CGT FINANCES PUBLIQUES, LA SEULE ET VÉRITABLE RÉPONSE À APPORTER AUX ADMINISTRÉS, C'EST UN SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ ET DE PLEIN EXERCICE, AVEC DES RECRUTEMENTS SOUS STATUT ET DES MOYENS À HAUTEUR DES BESOINS.**

Sélectionnez toutes les images montrant un service de la DGFIP

Lorsque vous avez terminé, cliquez sur le bouton de validation.

⏪ ⏮ ⓘ

VALIDER

The image shows a screenshot of a web application interface. At the top, there is a blue header with white text: 'Sélectionnez toutes les images montrant un service de la DGFIP' and 'Lorsque vous avez terminé, cliquez sur le bouton de validation.' Below the header is a grid of four images. The top-left image shows a sign for 'Maison de services au public' with a stylized 'M' logo. The top-right image shows a red 'TABAC' sign. The bottom-left image shows a yellow 'LA POSTE' sign. The bottom-right image shows a sign for 'Centre des FINANCES PUBLIQUES'. At the bottom of the interface, there are three icons: a refresh icon, a headphones icon, and an information icon. To the right of these icons is a blue button with the text 'VALIDER'.

## ***Bon à savoir : refus de télétravail***

Avec la mise en place du dé-confinement progressif et la fin du dispositif exceptionnel du télétravail prévue pour le 1<sup>er</sup> septembre, la DGFIP a établi son propre protocole alors même que les négociations entre les organisations syndicales et la Fonction Publique ne sont pas terminées.

Désormais, c'est votre chef de service qui sera l'autorité décisionnaire, chargée d'instruire les demandes de télétravail sur la base d'un entretien préalable à la prise de décision.

**En cas de refus de télétravail informel** manifesté par votre chef de service, notamment lors de l'entretien, il est important pour vous de **saisir votre demande dans Sirhius** pour que votre chef de service formalise son refus, **afin de bénéficier des voies de recours** (recours hiérarchique et tenue d'une CAP Locale qui reste compétente sur ce sujet).

## ***Action sociale : pour le maintien d'EPAF !***

Après avoir annoncé en mars dernier la vente des 26 résidences gérées par l'association Éducation Plein Air Finances, le ministère a, malgré l'opposition unanime des fédérations syndicales, poursuivi selon la ligne qu'il s'est tracée. La CGT, en votant contre le projet lors du CTM (comité technique ministériel) du 21 mai, a réaffirmé son refus du démantèlement du parc et de l'externalisation de l'activité vacances-loisirs qui relève de l'action sociale ministérielle. La veille, l'intersyndicale avait remis à la secrétaire générale de Bercy la pétition « Action sociale en danger » qui a recueilli près de 15 000 signatures. En dernier lieu, lors du conseil de surveillance d'EPAF réuni le 4 juin, la CGT a rappelé son attachement à l'activité de l'association et assuré son soutien à ses personnels. En effet, outre le devenir de l'offre touristique, le projet du ministère pose la question du devenir des 150 salariés d'EPAF dans une opération qui pourrait se solder par un plan social. Alors, EPAF ou plus d'EPAF ? Le Secrétariat Général prétexte l'état vieillissant des résidences et un manque d'attractivité sur le marché du tourisme. Or, c'est le même Secrétariat Général qui refuse de manière récurrente l'entretien et la modernisation qui incombe à tout propriétaire, qui ignore les signaux d'alarme du trésorier de l'association et des OS, et qui refuse de faire jouer aux délégations d'action sociale leur rôle en matière de communication. On le sait bien : Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage !

**LA CGT EST CONSCIENTE DU BESOIN DE MODERNISATION DE L'OFFRE TOURISTIQUE, MAIS QUI NE JUSTIFIE EN RIEN LA LIQUIDATION D'EPAF. PORTEUSE D'AUTRES PROPOSITIONS, ELLE DÉPLORE UNE PARODIE DE DIALOGUE SOCIAL ET DEMANDE INSTAMMENT L'OUVERTURE D'UNE VÉRITABLE NÉGOCIATION.**



Pour le DDFIP 77, « un fonctionnaire heureux est un fonctionnaire qui travaille » mais là, c'est le temps des vacances ! Et un fonctionnaire en vacances est aussi un fonctionnaire HEUREUX !!

**Alors la CGT finances publiques 77 vous souhaite à toutes et tous de BONNES VACANCES !**

***La section CGT Finances publiques 77 est à vos côtés pour vous défendre et porter vos revendications auprès de la direction.***

**NE RESTEZ PAS ISOLÉS - SYNDIQUEZ-VOUS À LA CGT !**

**Barème et bulletin d'adhésion sur : <http://www.dgfip.cgt.fr/77/spip.php?rubrique54>**

**et retrouvez toutes les informations de notre section sur notre [site internet](#)**